



Madame, Monsieur,

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) mènent depuis 2011, une étude intitulée « HABITAT ANCIEN EN ALSACE : ÉNERGIE ET PATRIMOINE ».

L'objectif de cette étude qui porte sur le bâti des habitations antérieures à 1948 en Alsace est de répondre aux enjeux énergétiques, de transmettre le patrimoine et de préserver pour les générations futures les qualités des paysages urbains.

Les résultats de la phase 1 qui a conduit à une sélection de types de bâtiments représentatifs sont téléchargeables sur le site de la DREAL :

- <http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/etude-dreal-drac-renovation-de-l-a2010.html>

L'étude se poursuit actuellement avec la phase 2 qui consiste à étudier des gestes de rénovation conjuguant amélioration énergétique et respect du patrimoine.

En vous invitant à en faire une diffusion aussi large que possible, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.



Patrick AUBRY

Chef du Bureau Accessibilité & Qualité de la Construction
Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin